

# CDEN DU 27 JUIN 2014

Le CDEN s'est réuni pour les traiter les points suivants : ajustement des mesures de carte scolaire 1<sup>er</sup> degré, rythmes scolaires, calendrier scolaire à la rentrée 2014, candidatures DDEN.

La FSU a lu une déclaration préalable (voir pj).

La FSU Oise, au nom de toutes les organisations syndicales, a présenté 2 motions. La première s'oppose à la décision du Préfet d'obliger la famille Amaryan, avec des enfants scolarisés dans l'école publique, à quitter le territoire français. La seconde est une condamnation du contournement des instances représentatives et consultatives dans le traitement des rythmes scolaires, le Ministère publiant les organisations du temps scolaire avant leur examen et leur validation par le CDEN.

## **1- Carte scolaire 1<sup>er</sup> degré**

L'IA-DASEN rappelle le nombre d'emplois attribués par le MEN (12) et les 3 axes de sa politique dans ce domaine :

- l'accompagnement de l'évolution démographique
- la réussite scolaire par l'inclusion (création d'une CLIS), la création de 4 postes pour les moins de 3 ans, de 2 postes E, d'un poste allophone sur Creil, l'éventuelle création d'un poste Zil « enfants du voyage » sur Compiègne s'il reste un moyen disponible
- l'accompagnement d'évolution de structures. Ex : fusion d'écoles

La FSU pointe des situations nouvelles en termes d'effectifs qui méritent un examen bienveillant, soit en levant une mesure de fermeture, soit en proposant une ouverture. Il s'agit des écoles élémentaires Albert Camus de Creil, de Chambly, Weissenburger de Noyon, de Guiscard, de Cambronne-lès-Ribécourt, de la maternelle du Champ vert de Lamorlaye, de la maternelle Paul Langevin de Pont-Ste-Maxence, des maternelles Pompidou A et B de Compiègne. Sont évoquées aussi, par l'IA, les écoles élémentaires de Hermes.

Au final, l'IA-DASEN met les situations des écoles de Guiscard, de Noyon (Weissenburger) et Cambronne-lès-Ribécourt à suivre à la rentrée 2014.

Synthèse des mesures prises par l'IA-DASEN à la rentrée 2014 : 50 fermetures, 58 ouvertures (30 ouvertures de classes, 4 à suivre, 6 postes en REP+, 1 poste allophone, 1 Clis, 10 postes « plus de maîtres que de classes », 2 postes E, 4 TPS).

**Vote carte scolaire : 7 contre (dont FSU), 7 abstentions, 8 pour**

## **2- Rythmes scolaires**

L'IA apporte des éléments statistiques en précisant qu'il existe dans l'Oise 557 communes avec écoles avec un total de 904 écoles.

**Rappel chronologique dans la mise des nouveaux rythmes :**

**Rentrée 2013**

45 communes, soit 105 écoles, ont mis en place les nouveaux rythmes. Parmi celles-ci, 2 ont demandé des dérogations (Janville et Bailleuil-sur-Thérain) et 4 ont demandé une expérimentation (RPI La Houssoye/Porcheux, Creil, Nanteuil-le-Haudouin) pour la rentrée 2014.

### **Au 27/06/14**

- 283 communes ont une organisation du temps scolaire (OTS) en adéquation avec le décret du 24 janvier 2013 (sans dérogation, 9 demi-journées, TAP en fin d'après-midi), soit 407 écoles.

- 84 communes ont une OTS avec dérogation, dans le cadre du décret du 24/01/13.

- 170 communes ont demandé une expérimentation dans le cadre du décret 2014 Hamon. Les expérimentations concernent des regroupements de NAP sur une demi-journée dans la semaine devant permettre un encadrement plus aisé. 2 communes ont demandé une dérogation et une expérimentation (1/2 journée NAP + samedi matin travaillé). Les expérimentations sont soumises à l'avis et au vote du conseil d'école ; 5 demandes d'expérimentation ont été refusées par l'IA (3 pour problème de transport scolaire, 2 pour avis défavorable du conseil d'école). Sur les 170 OTS avec expérimentation, le choix de la ½ journée sans classe est le suivant :

\*lundi après-midi : 4

\*mardi après-midi : 26

\*jeudi après-midi : 30

\*vendredi après-midi : 110

Les communes ayant refusé de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 auront une OTS imposée par l'IA qui s'appuiera sur le cadre général du décret du 24/01/13. La FSU rappelle sa position : la priorité de la refondation de l'école passe d'abord par la refonte des programmes, du projet pour les élèves du service public d'éducation qui ne doit pas se traduire par « du moins d'école » mais « du mieux d'école ». Cette refondation doit combattre la ségrégation sociale. La FSU pointe le problème de l'évaluation précoce et d'une école peu bienveillante à l'égard des élèves et des enseignants. La FSU demande à l'IA une enquête sur le nombre d'élèves de l'école publique partant vers le privé, l'enseignement privé sous contrat n'étant nullement dans l'obligation de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires. L'IA indique qu'il n'y a pas globalement une hausse d'effectifs vers le privé à cause des rythmes ; elle s'est rapprochée du responsable diocésain pour l'inciter à rentrer dans les rythmes scolaires à 4,5j.

Le Préfet informe que le fonds d'amorçage + la dotation de la CAF représentent autour de 150 € par an et par enfant.

**Vote sur les OTS/nouveaux rythmes scolaires : 10 contre (dont la FSU), 6 abstentions, 5 pour**

### **3-Calendrier scolaire**

La rentrée des enseignants ou pré-rentrée s'effectuera le 1<sup>er</sup> septembre 2014, celle des élèves le 2 septembre. Le vendredi 15 mai sera libéré (Pont de l'Ascension) et rattrapé les mercredis 13 et 27 mai après-midi (le 13 mai toute la journée et le mercredi 27 mai après-midi pour les 4,5j avec samedi matin). L'IA précise que ce calendrier des écoles publiques et EPLE est harmonisé au niveau académique.

La FSU demande que les équipes pédagogiques puissent effectuer, si elles le souhaitent, leurs 2 demi-journées supplémentaires le 29 août 2014.

4- **Candidatures DDEN**

A l'unanimité, 4 nouvelles de candidatures de DDEN sont validées.